

Québec, le 30 mai 2017

Madame Dominique Anglade, ministre
Cabinet de la ministre
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
710, place D'Youville – 6^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Madame la Ministre,

La Commission de l'éthique en science et en technologie a pris connaissance avec intérêt de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI). À la lecture du document, nous aimerions porter à votre attention quelques éléments de réflexion et d'information.

La Commission se réjouit de l'annonce d'investissements supplémentaires en recherche et de l'accent mis sur la formation de la relève scientifique. L'inclusion de la recherche fondamentale, y compris en sciences humaines et sociales, de l'« innovation sociale » et, de façon plus particulière, de la recherche sur les politiques publiques au sein des paramètres de la Stratégie nous apparaît avisée. Si le Québec peut vouloir s'inscrire dans l'économie du savoir, il ne faut pas perdre de vue que cette dernière est susceptible de favoriser l'accroissement des inégalités socioéconomiques entre les individus et entre les territoires.

La Stratégie propose en outre la création d'une super grappe en intelligence artificielle. Nous saluons la décision de faire de l'acceptabilité et des impacts sociaux de l'intelligence artificielle l'un des volets d'intervention prioritaires de cette super grappe, ainsi que la volonté que les questions éthiques soulevées par l'intelligence artificielle fassent l'objet d'une délibération publique inclusive. La Stratégie note que la mise en valeur de l'Institut de valorisation des données (IVADO) doit inclure une « étude des enjeux associés à la science des données, notamment en matière de confidentialité et d'éthique ». Par ailleurs, nous aimerions porter à votre attention que nous travaillons actuellement à une analyse éthique des impacts de l'innovation technoscientifique en intelligence artificielle sur le marché du travail.

La Stratégie prévoit également contribuer au développement de l'intérêt pour la technoscience chez les jeunes, notamment par l'initiative Startup Jeunesse. Dans une perspective complémentaire, la Commission tient tous les deux ans une Commission-

... 2

Jeunesse. Celle-ci s'adresse à des collégiens et a pour objectif de les intéresser aux enjeux éthiques de certaines applications de la science et de la technologie en vue de les amener à préparer un avis où seront formulées des recommandations à l'intention du gouvernement du Québec. La prochaine édition débutera à l'automne 2017 et portera sur les enjeux entourant la cybervie.

La Stratégie mise aussi sur la « mobilité durable » et l'« innovation municipale ». À ce sujet, la Commission finalise présentement un avis sur l'utilisation des données et des technologies numériques dans les municipalités québécoises, lequel devrait paraître à l'automne 2017. Nous espérons qu'il profitera à la réflexion du gouvernement sur les villes et territoires intelligents.

La Commission se réjouit que l'importance de son expertise et de son rôle soit réitérée explicitement dans la Stratégie et tient à vous assurer de son entière collaboration pour la mise en œuvre de certains de ses objectifs.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le président de la Commission,



Jocelyn Maclure

c. c. Madame Marie-Paule Jeanson, conseillère principale, cabinet de la ministre
Madame Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe à la Science et à l'Innovation